





POURQUOI UN PARENT DÉLEGUÉ?

- Pour favoriser la communication entre les parents de la classe et entre ces parents et l'école
- Pour relayer les informations de l'Association des Parents vers les classes

RÔLE DU PARENT DÉLEGUÉ EN BREF

AU SEIN DE LA CLASSE

- Transmettre les messages du titulaire vers les parents et des parents vers le titulaire
- Gérer les questions des parents: si la question touche seulement un enfant il faut rediriger vers le titulaire. Seulement les problèmes de groupe.
 - → Rôle informatif uniquement, aucune décision
- Facultatif: apporter une dynamique de groupe parler avec les autres parents, organiser des activités en collaboration avec le titulaire (petit déjeuner, goûter, etc.)

AU SEIN DE L'ÉCOLE

- Transmettre les messages de la Direction vers les parents et des parents vers la Direction
 - → Tous les Parents Partenaires sont invités à venir en réunion AP afin de partager les questions des parents. Ils peuvent aussi en faire part directement au comité AP s'ils ne peuvent ou ne veulent pas venir.

AU SEIN DE L'AP

- Transmettre les messages de l'AP vers les parents et des parents vers l'AP
 - → Un groupe WhatsApp sera créé regroupant tous les Parents Partenaires et l'AP

EN PRATIQUE

- Récolter les talons réponses avec les coordonnées des parents
- Établir une liste des élèves avec les coordonnées des parents et la redistribuer à tous
- Créer un groupe WhatsApp pour la classe

Les modalités liées au rôle de Délégué de parents sont détaillées dans ce document: https://www.ecoleprincessepaola.brussels/parents-partenaires/

Des réunions seront organisées regroupant tous les Parents Partenaires pour préciser leur rôle/partager leur expérience